

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>	Département
	Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>DELIBERATIONS</b> <b>DU CONSEIL MUNICIPAL</b>		

L'an deux mille vingt trois

Le 27 février

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 16 février 2023

Date d'affichage 16 février 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 26

Votants 33

**Etaient présents :** Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Etienne DOREY, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Justine PREVEL-LAVERGNE, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

**Procurations :** Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Virginie DALY, Nadia DAMART et Marc DURAN **avaient respectivement donné pouvoir à :** Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Thierry RENOUF, Michel PATARD-LEGENDRE, Martine LHERMENIER, Nadège GRUDE et Mohamed MAÂCHE.

**Absents excusés :** Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Clément HUYGHE, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Virginie DALY, Nadia DAMART et Marc DURAN.

**Secrétaire de séance :** Sonia CANTELOUP et Etienne DOREY.

#### **N° 2023-021 – ATELIER 860 – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS « RÉSEAU D'ÉCOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS (R.E.A.A.P.) »**

Via son projet Familles, le centre socioculturel municipal « Atelier 860 » développe des actions et des projets en faveur des familles du territoire ifois. Inscrit en cohérence et en complémentarité avec les services de la Ville (Petite Enfance-Education, Enfance-Jeunesse), il vise à renforcer les liens familiaux et valoriser les compétences parentales. Le projet Familles s'adresse à l'ensemble de la cellule familiale et des typologies de familles, en :

- Soutenant les familles dans les périodes de transition, de difficulté, de situation de fragilité (adolescence, aidants, jeunes parents...);
- Accompagnant les familles dans leur fonction et dans leur quotidien.

Pour accompagner les parents dans l'exercice de leurs responsabilités et faciliter ainsi la relation parents-enfants, la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) du Calvados intervient dans différents dispositifs :

- Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents ;
- La médiation familiale ;
- Les lieux d'accueil enfants-parents.

Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (R.E.A.A.P) est un dispositif national co-piloté, dans le département du Calvados, par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (D.D.E.T.S) et la CAF. Il fait l'objet d'un appel à projets pour des demandes de financements des actions de soutien à la parentalité auprès de la CAF du Calvados, du Conseil départemental du Calvados et de la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A) Côtes Normandes.

Comme cela a pu être le cas les années passées, le centre socioculturel Atelier 860, au travers de son projet Familles, peut prétendre à ce soutien financier pour la réalisation d'actions à destination des parents. Ainsi, à partir des constats et besoins des familles recueillis et identifiés par les partenaires, plusieurs thématiques ont été fixées pour l'année 2023 regroupées dans l'action nommée « Être parent n'est pas un jeu d'enfant » :

- Le partage en familles : développement de temps familiaux favorisant le lien parent-enfant :
  - « Eveil bébé » : moment privilégié entre parents et bébés/enfants de moins de trois ans, temps d'échanges entre parents et avec les professionnels ;
  - « Famille d'ados » : temps de partage entre parents et adolescents afin de permettre aux familles de prendre du temps ensemble ;
  - « Echappée en famille » : temps de loisirs en famille à raison d'une fois par mois qui peuvent prendre la forme de sorties ou d'ateliers parents-enfants.
  
- Les loisirs et vacances, un indispensable familial : organisation d'une deuxième édition du « Forum vacances ». Le Forum vacances est un événement partenarial dédié aux vacances et aux loisirs pour les Ifois, avec des animations favorisant la projection du départ en vacances et l'accès aux informations (aides financières, propositions locales, mobilité...). Il s'agit de favoriser l'accès de tous aux vacances et aux loisirs, moments propices aux liens parents-enfants et au partage de temps familiaux.
- La médiation culturelle : mise en place d'actions de proximité tout au long de l'année (spectacles et ateliers...), avec notamment une proposition de médiation pour l'ensemble des familles des C.L.A.S. (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) en partenariat avec le Sablier.
- Le harcèlement : une action construite avec les écoles et les services sous forme de spectacle/débat à l'échelle de la Ville pour sensibiliser les familles à ce sujet présent dans les différentes sphères de la vie de l'enfant ou du jeune.
- L'entrée à l'école : accompagnement des parents dont les enfants vont pour la première fois à l'école en favorisant l'échange à partir d'un temps collectif avec un professionnel, puis avec un « temps café » dans chaque école. Il s'agit également de proposer des temps de visites et d'immersion en classe pour les jeunes enfants accueillis par les assistantes maternelles de la commune ou de la crèche multi-accueil Françoise Dolto.
- L'alimentation : valorisation durant un mois des actions "alimentation" des structures et des services de la Ville à destination des enfants et des familles, au travers d'ateliers cuisine au sein de l'Atelier 860 et dans les structures de la Ville.
- L'accompagnement du jeune parent (avant et après la naissance) : proposition d'un cycle d'actions autour de l'accompagnement du jeune parent dans son quotidien (soin, secours pédiatriques...).
- Le réseau parentalité : des rencontres régulières et des groupes de travail sur différents sujets mis en place avec les acteurs de la parentalité du territoire. Ils donnent lieu à des actions communes ouvertes telles que des « goûters familles » au multi-accueil Françoise Dolto ou encore des lectures de contes en salle d'attente de la Protection Maternelle Infantile (P.M.I.).

En référence aux actions présentées ci-dessus, le budget prévisionnel du projet R.E.A.A.P. 2023 de la Ville est le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES		
Matériel et fournitures	1 700 €	Participation Usagers	250 €	2.34%
Documentation	80 €	C.A.F du Calvados	7 000 €	65.42%
Location	370 €	Département du Calvados	1 500 €	14.02%
Prestations extérieures	7 100 €			
Déplacements/transport	650 €	Ville d'Iffs	1 950 €	18.22%
Impôts et taxes	300 €			
Personnel	500 €			
<b>TOTAL</b>	<b>10 700 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 700 €</b>	<b>100 %</b>

Il est ainsi proposé au conseil municipal de délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à solliciter toute subvention envisageable dans le cadre de l'appel à projets R.E.A.A.P. 2023, et notamment auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados et du Département du Calvados.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la Convention d'Objectifs et de Gestion 2018-2022 signée entre l'Etat et la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (C.N.A.F.) ;

VU les circulaires de la CNAF n°2012-013 en date du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale et n°2016-005 du 16 mars 2016 relative à l'agrément des structures de la vie sociale ;

VU les conventions de prestations de service « Animation Globale et Coordination » et « Animation Collective Familiales » relatives au centre socioculturel d'Ifs, signées le 23 mai 2022 entre la ville d'Ifs et la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) du Calvados pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2025 ;

VU l'appel à projets « Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (R.E.A.A.P.) » lancé par la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) du Calvados pour l'année 2023 ;

VU l'avis de la commission « Centre Socioculturel » réunie le 20 février 2023 ;

**CONSIDERANT** l'appel à projet « Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (R.E.A.A.P.) » lancé par la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados pour soutenir financièrement la réalisation d'actions de soutien à la parentalité ;

**CONSIDERANT** que les actions mises en œuvre par la Ville en matière de soutien à la parentalité, pilotées par le centre socio-culturel municipal « Atelier 860 », s'inscrivent dans les orientations de l'appel à projets « Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (R.E.A.A.P.) » 2023, coordonné par la C.A.F. du Calvados ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**CONFIRME** sa volonté de mettre en œuvre les actions de soutien à la parentalité prévues dans la réponse apportée par la Ville d'Ifs à l'appel à projets R.E.A.A.P pour l'année 2023.

**APPROUVE** le budget prévisionnel ci-après de ce projet R.E.A.A.P pour 2023 :

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES		
Matériel et fournitures	1 700 €	Participation Usagers	250 €	2.34%
Documentation	80 €	C.A.F du Calvados	7 000 €	65.42%
Location	370 €	Département du Calvados	1 500 €	14.02%
Prestations extérieures	7 100 €			
Déplacements/transport	650 €	Ville d'Ifs	1 950 €	18.22%
Impôts et taxes	300 €			
Personnel	500 €			
<b>TOTAL</b>	<b>10 700 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 700 €</b>	<b>100 %</b>

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter, pour la mise en œuvre de ces actions de soutien à la parentalité, tout financement mobilisable, notamment auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados et du Conseil Départemental du Calvados au titre de l'appel à projets « Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (R.E.A.A.P.) » 2023.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mobilisation de ces financements et à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 27 février 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 28 février 2023

Affichée le : 28 février 2023

## Acte à classer

2023-021

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-02-28T14-26-37.00 ( MI243456377 )

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20230228-2023-021-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Atelier 860 - Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets " Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (R.E.A.A.P.) "

Date de décision : 28/02/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur  
:

Acte : [021.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 28/02/23 à 12:15

Date 28/02/23 à 14:26

Date 28/02/23 à 14:32

Par [LELONG EMILIE](#)

Par [LELONG EMILIE](#)